

Cours Élémentaires.

PREMIER TERME.	{ Algèbre, Géométrie, Trigonométrie, - 8 h. A. M.	jusqu'au 15 Nov.
	{ Physique - - - - - 8 h. A. M.	
	{ Botanique - - - - - 9 h. A. M.	
	{ Philosophie (1re année) - - - - - 2 h. P. M.	
	{ Physique - - - - - 4½ h. P. M.	
SECOND TERME.	{ Philosophie, (1ère année.) - - - - - 8 h. A. M.	
	{ Chimie inorganique - - - - - 9 h. A. M.	
	{ Algèbre, Géométrie, Trigonométrie - 2 h. P. M.	
	{ Philosophie (2e année) - - - - - 2 h. P. M.	
	{ Philosophie (1ère année.) - - - - - 8 h. A. M.	
TROISIÈME TERME	{ Astronomie - - - - - 8 h. A. M.	
	{ Chimie organique - - - - - 2 h. P. M.	
	{ Géologie et Minéralogie - - - - - 2 h. P. M.	
	{ Algèbre, Géométrie, Trigonométrie - 2 h. P. M.	
	{ Botanique (cours supplémentaire) 7½ h. P. M.	

D'après l'arrêté du 10 avril 1860, les cours élémentaires de la Faculté des Arts sont suivis par les élèves de Philosophie du Petit Séminaire de Québec. Le Recteur peut y admettre aussi : 1o. Les élèves et autres jeunes gens admis à suivre les cours des Facultés de Droit et de Médecine.

2o. Les jeunes gens de la ville qui auront déjà subi avec succès le premier examen; ils seront réputés élèves de la Faculté des Arts, soumis à tous les règlements de l'Université, et paieront \$3 par terme.

3o. Enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie Civil, l'Arpentage ou l'Architecture; ils seront aussi soumis à tous les règlements de l'Université, et paieront \$4 par terme pour chacun des cours qu'ils suivront.